



LE TRAIN BRIVISTE CORREZIEN

19 Av. de l'Industrie

19360 MALEMORT

18ème BOURSE D'ÉCHANGES TOUTES COLLECTIONS

Cette BOURSE D'ÉCHANGES est organisée pour les amateurs de COLLECTIONS

REGLEMENT DE LA BOURSE

Article 1 : Les emplacements sont attribués dans l'ordre des inscriptions.

Article 2 : Il est demandé aux participants à la Bourse de sélectionner les articles qu'ils présenteront, afin que ceux ci entrent dans le cadre de la manifestation.

Article 3 : Les organisateurs se réservent le droit de ne pas accepter certaines pièces pour des raisons juridiques ou morales.

Article 4 : Chaque participant doit présenter une pièce d'identité et établir la provenance des objets qu'il présente, si la demande lui en est faite par une autorité dûment mandatée (l'organisateur ou l'administration fiscale) .

Article 5 : Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables de tous dommages, perte, vol ou accident qui pourrait subvenir aux exposants ou à leurs biens.

Article 6 : Les exposants ne doivent pas laisser leurs stands sans surveillance, pendant les heures d'ouverture.

Article 7 : Les exposants sont responsables de tous dommages causé de leur propre fait aux locaux et matériels mis à leur disposition. **Il est interdit de fixer des affiches et documents sur les murs et vitrages de la salle, même avec de l'adhésif.**

Article 8 : Toutes les normes de sécurité doivent être respectées.

Il est INTERDIT de FUMER dans les locaux, et d'UTILISER des PRODUITS INFLAMMABLES.

Article 9 : Les stands sont constitués de tables d'une largeur de 0,60m environ. Le tarif est appliqué en fonction des mètres linéaires réservés.

Article 10 : Le chèque d'inscription sera encaissé à partir du 10 novembre 2021.

Article 11 : La clôture des inscriptions est fixée au 10 novembre 2021 dans la limite des places disponibles. A compter de cette date aucun désistement ne sera accepté et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 12 : Les organisateurs ont souscrit auprès d'AXA Assurances. une assurance en responsabilité civile pour cet événement.

Article 13 : INSTALLATION DES PARTICIPANTS :

Dimanche 21 novembre 2021 à partir de 7 h 00

Les exposants s'engagent à rester jusqu'à la fin de la manifestation soit 17 h 00

Article 14 : Le présent règlement a été joint avec le bulletin d'inscription. Dans ce cas toute personne ayant réservé en a pris connaissance. La réservation vaut acceptation du dit règlement.

Article 15 : Les articles posés sous la table sont autorisés sans pour autant déborder dans les allées.

Aucune adjonction de table supplémentaire n'est autorisée en raison des normes de sécurité.

CONTACTS POUR LA RESERVATION : LE TRAIN BRIVISTE CORREZIEN

Note : **Les documents doivent être adressés au Trésorier**

Président : Lionel Moreau

19 avenue de l'Industrie

19360 Malemort

☎ 06 20 14 82 49

moreaupoc@gmail.com

Trésorier : Philippe Sceber

6 Impasse du Bois des Malades

19000 Tulle

☎ 06 87 13 78 86